

Ecole Doctorale MEGA de Lyon
Mécanique – Energétique – Génie Civil – Acoustique

Compte rendu du Conseil de l'ED MEGA
15 novembre 2016

1. Conseil de l'ED MEGA

L'école doctorale est dirigée par un Directeur (P. Boisse) assisté d'un Conseil. La composition est conforme à l'arrêté du 25 mai 2016, et compte 60% de membres internes et 40% de membres externes.

- 4 représentants des établissements INSA, ECL, ENTPE et UCBL1
- 9 directeurs de laboratoires CETHIL, LAMCOS, LVA, LTDS, LMFA, LBMC, LICIT, SMS ID, LGCB
- 5 doctorants
- 2 BIATOSS
- 3 représentants externes du secteur académique
- 2 représentants externes du secteur industriel

Les 9 directeurs d'unité membres du conseil sont ceux dont le nombre de doctorants est le plus important. Les autres responsables sont invités à participer avec voix consultative.

- Directeurs recherche de ECL, INSA, UCB, ENTPE

Marie Christine Baietto	INSA Lyon
Jean-Pierre Bertoglio	ECL
Luc Delattre	ENTPE
Guy Clerc	UCBL 1

- Directeurs des laboratoires de l'ED

Jocelyn Bonjour	INSA - CETHIL
Daniel Nélias	INSA - LAMCOS
Etienne Parizet	INSA - LVA
Fabrice Thouverez	ECL - LTDS
Philippe Blanc-Benon	ECL - LMFA
David Mitton	IFSSTAR-UCBL 1 - LBMC
Nour-Eddin El Faouzi	ENTPE - LICIT
Ali Daouadji	INSA - SMS ID
Lamarque Claude	ENTPE-LGCB

Ecole Doctorale MEGA de Lyon
Mécanique – Energétique – Génie Civil – Acoustique

• Doctorants

PETTAVINO Camille	INSA - LAMCOS
DJAMA Khaled	UCBL LMC2
Diane MICARD	ECL-LMFA
STEER Quentin	INSA LAMCOS
Paul Baral	ECL LTDS

• Biatoss

Marion Combe	INSA-ED MEGA
Philippe Chaudet	INSA-LAMCOS

• Représentants du secteur académique

Dominique Habault	LMA Marseille
Helene Dumontet	Institut JLRA Paris 6
Gael Combe	S3R Grenoble

• Représentants du secteur industriel

Jérôme Bickard	Solvay
Jerome Sicard	PEP

2. Comité de suivi individuel du doctorant

Selon l'arrêté du 25 mai 2016, un comité de suivi individuel devra être mis en place pour chaque doctorant. Il sera chargé de veiller au bon déroulement de la thèse du doctorant.

Des discussions ont eu lieu sur la composition et le fonctionnement du comité de suivi individuel. Il est proposé que le comité de chaque doctorant soit piloté par un « référent ».

Ce référent est un chercheur ou enseignant chercheur HDR à l'intérieur du laboratoire d'accueil ou extérieur au laboratoire. Il doit ne pas participer au travail scientifique de la thèse du doctorant.

Les directions des laboratoires ont la charge de désigner un référent pour chaque nouveau doctorant dans leur unité dès le début de la thèse.

Le référent pilote le suivi du doctorant. Il a un rôle de conseil pour le doctorant et éventuellement d'alerte vis-à-vis de la direction du laboratoire et de l'ED en cas de difficultés.

A l'issue de la première année, un entretien de chaque doctorant a lieu avec un comité de suivi composé du référent et un membre du conseil de l'ED élargi (ou un membre désigné par le conseil de l'ED). Une fiche de suivi est complétée.

Le doctorant fait une présentation devant le comité de suivi à la fin de la 2ème année.

L'avancement de la thèse, les modules de formation, sont présentés.

Le directeur de thèse peut être présent à la présentation. (Pas à la discussion).

La fiche de 1ère année, l'entretien de 2ème année etc..... constituent un dossier de suivi (par exemple sur SIGED).

L'avis du comité de suivi est nécessaire pour une inscription à partir de la troisième année.

Ecole Doctorale MEGA de Lyon
Mécanique – Energétique – Génie Civil – Acoustique

3. Directeur adjoint

Monsieur Anthony GRAVOUIL demande à mettre fin à ses fonctions de directeur adjoint de l'ED MEGA. Madame Anne TANGUY, Professeur à l'INSA, le remplacera. Cette fonction de directeur adjoint a été discutée par le conseil de l'ED.

4. Portfolio du Doctorant (programmes de formation) :

Un portfolio devra être constitué par chaque doctorant. Il comprendra la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant les enseignements, la diffusion de la culture scientifique ou le transfert de technologie, et aura pour objectif de valoriser les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat. Le portfolio devra être régulièrement mis à jour par le doctorant.

5. Jury de soutenance du doctorat

Il est important de définir « qui » est membre extérieur pour les établissements de l'Université de Lyon.

6. Diplôme pour une inscription en thèse de doctorat

Pour s'inscrire, le doctorant doit obligatoirement être titulaire du grade de Master. Il doit être en possession de son diplôme au moment de l'inscription.

7. Programme PALSE mobilité entrante et sortante

L'Université de Lyon a retenu 3 candidatures de l'ED MEGA pour l'attribution des bourses PALSE 2017 : 2 sortantes et 1 entrante.

8. Nombre maximal de thèses encadrées pour un chercheur HDR

L'encadrement de thèses pour les HDR est limité à un taux de 500%.

Il est important d'indiquer sur la plateforme Siged les co-encadrements afin de ne pas dépasser ce taux. Les différents laboratoires doivent veiller à ce que cette limite (500%) définie par le Conseil de l'ED Mega suite au rapport HCERES de 2015 ne soit pas dépassée.

Villeurbanne, le 22 novembre 2016

Directeur de l'Ecole Doctorale MEGA

Philippe BOISSE